Le Châtelleraudais

DU 1ER AU 15 SEPTEMBRE 2013

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT

DOSSIER

Bonne RENTRÉE à tous !

Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ

Fête du sport

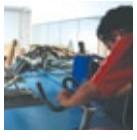

SPORTS

Centre aquatique

ÉCONOMIE

Des entreprises moteurs

VIE PRATIQUE

Nouveau réseau TAC-Keolis

francebleu.fr

france bleu poitou

Merci à vous !

France Bleu Poitou
1ère radio locale
de la Vienne

103.3 Châtellerault
106.4 Vienne

* Enquête Médiamétrie sept 2012-juin 2013 - Etudes Médialocales - 13 ans et plus - Audience cumulée - LV

Stéfinéa

C'est la rentrée, je retrouve ma ligne !

*Offre valable jusqu'au 28 septembre 2013

Stéfanie Bouchet créatrice de Bien être

20, av. Jean Jaurès - 86100 Châtellerault

RDV au 05.49.20.41.95 Parking réservé à la clientèle

Infos sur : www.stefinea.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h
et samedi matin de 9h30 à 13h

Soins minceur
Bien-être,
Diététique
Coaching

Aujourd'hui,
Avez-vous fait le bon choix ?

Nouveaux services, nouvelles lignes, se déplacer autrement !

A	B	C	D	E	F
G	H	I	J	K	L

La ville en images

Afin de se conformer aux obligations légales régissant la communication en période électorale, par précaution, le magazine Le Châtelleraudais ne comportera plus d'édito du Maire. En revanche, il proposera des photos illustrant l'actualité de notre ville.

Le groupe scolaire Claudie Haigneré : ouverture le 4 novembre 2013 (voir p. 8).

La nouvelle médiathèque en usage depuis cet été (voir p. 10).

Le nouveau Centre des Archives du Pays Châtelleraudais inauguré le 12 septembre (voir p. 12).

La Fête du sport le 8 septembre.

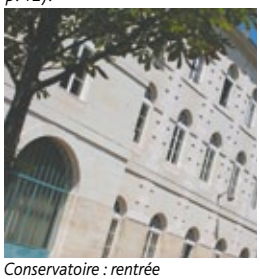

Conservatoire : rentrée le 2 septembre (voir p. 10).

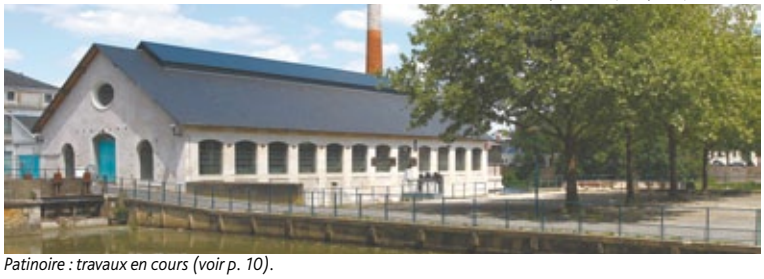

Patinoire : travaux en cours (voir p. 10).

Ancien Théâtre : les travaux avancent.

École d'Arts Plastiques : rentrée le 2 septembre (voir p. 10).

Le bureau de La Poste de Châteauneuf a changé ses horaires. Dorénavant, il sera ouvert : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi, de 9h à 12h.

7	9	3	6	8	4	5	2	1
8	1	9	2	5	3	6	7	4
5	4	2	7	1	9	6	3	8
1	9	5	8	2	7	3	4	6
3	8	7	4	9	6	2	1	5
2	4	6	5	3	1	7	8	9
9	3	1	9	7	8	4	5	2
4	5	8	3	6	2	1	9	7
6	7	4	1	2	5	9	6	3

Solution du jeu de la page 13

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac - 86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin
Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédactrice en chef : Sophie Hoffelt
Rédaction : Sophie Hoffelt, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau
Photos : Yann Carricaburu, Nicolas Mahu, Gérard Barrin, Ibrahim Abdelsadok, Fotolia
Régie publicitaire : COMWEST 06 61 49 49 51
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault

Fête du sport
Des associations qui ne manquent pas de souffle

La quatrième édition de la Fête du sport se déroulera dimanche 8 septembre, de 10h à 18h. Depuis ses débuts en 2010, cet événement dédié à toutes les pratiques sportives a fait du chemin. Il est maintenant un rendez-vous attendu des Châtelleraudais. Les associations ne s'y trompent d'ailleurs pas. Elles seront plus d'une cinquantaine à se mobiliser pour cette cuvée 2013. Aux côtés des habituées de l'événement, on trouvera cette année quelques nouvelles venues. Les Ailes Châtelleraudaises, le Triathlon club de Châtellerault, le Châtellerault Squash Klub, l'Association sportive du Golf du Haut-Poitou, le Kick Boxing Performance et le CSAD-C Escrime feront ainsi leur entrée au cœur de cette vitrine sportive installée à l'entrée sud de la ville. Le temps d'un dimanche, des bénévoles passionnés par leur discipline vous offriront la possibilité de vous initier et d'assister à de nombreuses démonstrations.

Contact : Service des sports de la Ville au 05 49 20 20 74.

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 12 ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville : www.ville-chatellerault.fr

Le Châtelleraudais adopte le flashcode

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application iPhone

à la version pdf et audio du magazine

Les Brèves

CCHA une passion pour l'histoire du Pays Châtelleraudais

Lors des Journées du Patrimoine, le CCHA est accueilli par le Centre d'archives de l'armement et du personnel civil. Un pan de l'histoire de la ville sera raconté par un chercheur du Centre Châtelleraudais d'Histoire et d'Archives (CCHA), Jean-Noël Lattwein : « Les emprises foncières du Ministère de la Guerre à Châtellerault : Manufacture d'armes, caserne et champ de tir ». Marie-Claude Albert et Pierre Bugnet présenteront l'ouvrage collectif « *La Manufacture d'Armes de Châtellerault, une histoire sociale, 1819-1968* ».

Dimanche 15 septembre, à 16h
Centre d'archives de l'armement et du personnel civil
Renseignements : 05 49 93 64 16

Retour de Pologne

Une vingtaine de jeunes Châtelleraudais a vécu, du 13 au 17 juin, une très belle expérience européenne, dans le cadre du jumelage avec la ville de Pila, en Pologne, et du 500e anniversaire de la ville. D'horizons différents, ils ont participé à des ateliers de danse, de graffitis, de théâtre et de musique. Une belle occasion de partage avec d'autres jeunes européens, polonais et allemands. L'objectif de Catherine Bélier, coordinatrice information jeunesse de l'espace Rasseteau : « *Pérenniser cet échange et ne pas laisser s'éteindre la flamme, faire naître d'autres projets et l'envie chez les jeunes de repartir, en Pologne ou ailleurs.* »

Les Jeunes Talents reviennent bientôt !

La prochaine édition du Tremplin musical Jeunes Talents aura lieu du 14 au 19 octobre. La soirée «Tremplin musical» se tiendra le samedi 19 octobre à l'Angelarde à partir de 19h30. Bulletin d'inscription pour les groupes disponible à l'Espace Rasseteau et téléchargeable sur les sites de la Ville www.ville-chatellerault.fr et de l'Agglo www.agglo-chatellerault.fr.
Inscription avant le 15 septembre. Présélection sur écoute : entre le 15 et le 28 septembre. Résultat des 6 finalistes : lundi 30 septembre. Prix : 1er : 750 €, 2e : 500 €, 3e : 250 € et des jours d'enregistrement et répétitions encadrées à l'Espace Rasseteau.

Pour tout renseignement :
05 49 90 35 80 / 06 01 27 38 98.

Transports : l'autopartage, une solution économique

Avec la mise en place, début septembre, d'un système de partage de véhicules électriques, Châtellerault s'inscrit dans une démarche de développement durable qui permet de petits trajets économiques.

L'autopartage vise à transporter des personnes ou des biens sur de courtes distances et de courtes durées : en France, un déplacement sur deux fait moins de 3 kilomètres… «*Dans ce contexte, le véhicule électrique s'associe aux autres moyens de transport : transports collectifs, vélo, train, taxi et même marche à pied*», explique Benoît Roussey, directeur général de Régionlib Poitou-Charentes. Dans un premier temps, deux stations seront ouvertes : l'une boulevard Blossac, avec deux voitures, à côté du nœud principal de lignes de bus. L'autre sera boulevard Carnot, à proximité des bus, trains, taxis et de la future station de vélos avec un véhicule et une place libre réservée pour recharger les véhicules électriques des particuliers.
Ce système s'adresse aux professionnels et aux particuliers. Il fonctionne par abonnement, à partir de 5 € mensuels et de 1,50 € par quart d'heure entamé. Le coût de revient annuel global en autopartage est moins élevé que celui d'un véhicule individuel.

Le courrier des lecteurs

Question des lecteurs : ***Pour joindre la police municipale, qui dois-je appeler ?***

Réponse du Châtelleraudais : La police municipale est joignable en mairie, il vous suffit d'appeler l'accueil. Mais plus largement, si vous êtes victime d'un délit, nous vous recommandons d'appeler le 17. Votre appel arrive au centre de commandement de Poitiers qui peut visualiser en temps réel la patrouille la plus proche de vous. Il vous suffit de préciser le lieu d'intervention.

Bon à savoir

CÔTÉ développement durable

De gros travaux au centre aquatique

De gros travaux ont été entrepris au centre aquatique. Ils s'échelonneront sur 3 ans pour un montant de 900 000 €. Au programme : l'isolation de la toiture du bassin d'initiation par souci d'économies, l'installation de panneaux solaires et le remplacement des 3 centrales de traitement d'air en 3 ans. Cette année, la centrale de traitement d'air du bassin d'initiation sera remplacée pour un montant de 180 000 €, puis en 2014 celle du bassin sportif pour 152 000 € et enfin en 2015, celle du bassin ludique pour 120 000 €. L'objectif : mieux maîtriser le taux d'humidité de l'air pour améliorer le confort des usagers.

Cit'ergie European Energy Award®

CÔTÉ archi

Laissez-vous conter Châtellerault…

Le cycle de visites organisées par le service Pays d'Art et d'Histoire fait sa rentrée. Rendez-vous samedi 7 septembre à 10 h, devant l'Hôtel de Ville, pour découvrir le patrimoine et l'histoire de Châtellerault : une balade de deux heures au gré des rues et des berges de la Vienne pour comprendre comment s'est forgée l'identité de la ville, du moyen-âge à la Renaissance et de l'Art Nouveau à la Manufacture d'armes.

Contact : 05 49 23 64 48.

Centre aquatique

Gros travaux de rénovation

L'Agglo investit près de 900 000 € sur trois ans pour moderniser cet équipement phare de notre territoire.

La salle de remise en forme

Afin de conforter ce bel équipement, l'Agglo engage une rénovation sans précédent : trois ans de travaux pour un coût de 900 000 € [1] « *Deux mois seront nécessaires pour l'isolation du bassin d'initiation qui sera fermé du 30 août au 1er novembre,* indique Marc Bouderlique, responsable du centre aquatique. *D'autre part, une fermeture complète du centre aquatique sera nécessaire du 30 août au 15 septembre pour permettre la vidange et le nettoyage des bassins avant le début de l'intervention.* » Afin de compenser les fermetures, la tarification d'été sera maintenue jusqu'au 1er novembre. A cette date, la grille horaire sera légèrement modifiée afin d'être plus adaptée aux besoins du public. « *Du côté des animations, le nombre de séances sera un peu moins important sur la saison du fait de la reprise début novembre,* explique Marc Bouderlique. *De l'aquagym au club môme, les tarifs seront ajustés et ne connaîtront pas de hausse cette année.* » La salle de remise en forme prend aussi du tonus. L'Agglo a investi près de 5 000 € en nouveau matériel [2]. Accès à la séance, à l'abonnement ou formule incluant piscine et sauna : une bonne manière pour prendre soin de soi dans un équipement en pleine forme.

(1) Remplacement des centrales de traitement d'air et amélioration de l'efficacité énergétique, avec notamment installation de panneaux solaires, mise en accessibilité du pédiluve entre les vestiaires publics et les bassins, isolation du bassin d'initiation…
(2) Vélo et appareil de cardio-training elliptique, haltères et tapis pour les abdominaux.

Contact : 05 49 21 14 83.

Course à pieds

La trottine des copines
Des parcours sportifs au féminin

Dimanche 15 septembre, la troisième édition de cet événement, réservé aux filles, déroulera sa foulée sur le plateau d'Antoigné. Organisée par les Galopins des bois, cette manifestation sportive avait accueilli plus de 250 participantes l'an passé. Cette nouvelle édition marie une nouvelle fois course et marche sur des parcours de 5 et 11 km dans les deux disciplines. « *En pleine campagne, entre chemins et routes, voire dans les sous-bois, le tracé est très agréable,* commente Valérie Dubois, responsable de la communication de l'événement. *Il y a un classement et des prix par catégorie et pour les premières. Nous proposons également un challenge mère/fille. Cette édition comporte une nouveauté, avec un challenge pour les associations, entreprises et agents de la fonction publique.* »

Bulletins d'inscription et renseignements sont disponibles sur le tout nouveau site de l'événement sur lequel on peut notamment visionner des vidéos de la précédente édition.

Contact : www.latrottinedescopines.fr.

© Mickael Pichon.

Des entreprises moteurs pour le Châtelleraudais

Aigle, Thalès, Magneti Marelli : trois entreprises phares pour l'économie et l'emploi châtelleraudais.

Aigle

Une success story locale

En ces temps difficiles, il est des réussites qui méritent l'admiration. La success story d'Aigle Ingrandes débute en 1967 sur le site d'une ancienne base de stockage de l'armée américaine. Depuis, l'entreprise de 403 salariés est devenue un véritable moteur économique pour le bassin châtelleraudais. Le 6 juin dernier, un atelier dédié aux petites séries de bottes haut de gamme a été inauguré. Cette extension a été dévoilée en présence d'élus locaux, de Romain Guinier, p.-d.g, et de l'équipe de direction d'Aigle. Ce nouvel outil de production a nécessité un investissement de 5,3 M€, subventionné par la DATAR, le Fonds Géris et le Département. Un agrandissement devenu nécessaire pour répondre aux enjeux de développement de l'entreprise.

Thalès

Un carnet de commandes bien rempli

Vingt ans déjà que Thalès a posé ses ailes à Châtellerault. Une entreprise leader dans son domaine qui navigue dans un ciel économique bien dégagé. « *Le Customer Support Center France (CSC) du Sanital et ses 400 salariés assurent la maintenance des différents produits développés et fabriqués par Thalès Avionics,* explique Xavier Caillouet, directeur du site. *Nous facilitons l'exploitation des avions de nos clients, compagnies aériennes notamment. Nos équipes travaillent ainsi sur l' A380 d'Airbus qui présente des nouveautés technologiques importantes par rapport aux modèles précédents.* » Les nouveaux avions aux systèmes embarqués signés Thalès, tels que l'ATR 600 régional ou le gros porteur militaire A400 M, assurent de l'activité pour plusieurs années à l'entreprise du Sanital. Avec le développement de la centrale inertielle de navigation de l'A350, le dernier né de la famille du constructeur européen, le site de la Brelandière de Thalès et ses 250 salariés disposent également d'une belle visibilité économique.

Magneti Marelli

De nouveaux produits plein d'avenir

Le site de Châtellerault (550 salariés) a su évoluer au bon moment en se tournant vers des produits à forte valeur ajoutée. Historiquement, l'usine fabriquait des tableaux de bord pour l'automobile. Désormais, 2 autres gammes de produits sont développés à Châtellerault : une spécialisation en radionavigation (GPS, interface multimédias...) pour PSA et FIAT (Chrysler inclus) et le développement et la production de systèmes télématiques (afficheurs, LCD...). Dans le cadre de la nouvelle « écotaxe poids lourds », le site a récemment été choisi pour fabriquer les boîtiers électroniques identifiant les poids lourds (+ de 600 000) qui emprunteront le réseau national et départemental. Les bonus du site : des installations de production high-tech et un centre de Recherche & Développement. Les 5 et 6 juillet derniers, la société a organisé des portes ouvertes pour faire connaître ses systèmes et composants de haute technologie pour le secteur automobile.

Délipapier

Ouverture au printemps 2014

Les 250 000 m² acquis par Délipapier à Ingrandes prennent forme. Les travaux de terrassement ont débuté en avril dernier. La construction des bâtiments a commencé cet été. Le transfert de l'activité est prévu au printemps 2014. L'usine de Buxeuil et ses 80 salariés déménageront alors vers Ingrandes.

Bonne rentrée à tous !

Crèches, écoles, collèges, lycées, IUT... tous sont prêts pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions. Gros plan sur les nouveautés... y compris dans vos équipements culturels et sportifs pour bien démarrer cette rentrée scolaire.

Crèches : une offre diversifiée et modernisée

Notre ville compte 3 structures multi-accueil : Coccinelle (36 places), Capucine (24 places) et Les Loupiots (42 places). Le jardin des Loupiots accueille les enfants jusqu'à 4 ans entre 7h30 et 18h30, le mercredi et les vacances scolaires. **Ces structures peuvent encore accueillir des enfants : renseignez-vous auprès du guichet unique pour les préinscriptions** *(voir encadré ci-contre)*. Notre ville dispose aussi de la micro-crèche Copains câlins. Ses 9 places sont adaptées aux parents qui travaillent en horaires décalés avec une amplitude horaire de 6h30 à 21h30. La crèche familiale Les P'tits Loups propose un service d'accueil au domicile des assistantes maternelles du CCAS. Le temps de garde est adapté aux horaires de travail des familles en semaine y compris le samedi, à l'exception des nuits, des dimanches et jours fériés. Les horaires varient entre 6h30 et 21h30. Enfin, le Relais Assistantes Maternelles recense les places d'accueil chez les assistantes maternelles, accompagne les parents dans la recherche d'un mode de garde et les informe sur les différentes procédures pour employer une assistante maternelle.

Les nouveautés de cette rentrée

La crèche Capucine a fait l'objet de gros travaux de modernisation durant l'été pour un montant de 98 000 €. Les pièces d'accueil ont été entièrement réagencées : sol et sanitaires refaits, cloisons abattues pour accéder plus facilement aux salles. Une petite biberonnerie a été créée dans l'espace «bébés». Le sas d'entrée a été agrandi pour faciliter l'accès des familles avec les poussettes. Quant aux espaces extérieurs, ils ont été repensés avec la pose de gazon synthétique, d'une structure de jeux...

Autre bonne nouvelle : dès octobre, un espace dédié à la «parentalité» va ouvrir ses portes à Coccinelle. Proposé par des professionnelles de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Châtelleraudais (service du Conseil Général), ce lieu de paroles, d'écoute et de jeu est destiné aux futurs parents et à leurs enfants non scolarisés. Cette «parenthèse» sera un vrai moment de détente et d'échange autour des questions qui se posent quand on devient parent. Gratuit et ouvert à tous, sans inscription, tous les vendredis matin, de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires), cet espace permettra aussi aux tout-petits de découvrir la vie en société, sous le regard de leurs parents, pour mieux se préparer à la séparation de l'entrée à l'école. Ce nouveau service, qui n'existait pas sur Châtellerault, est un vrai plus pour notre ville.

Informations aux familles et préinscriptions au guichet unique situé au 5, rue Madame. Tél : 05 49 02 81 54.

Le saviez-vous ?

Signé officiellement le 17 janvier 2013, le Contrat Enfance Jeunesse est cofinancé à hauteur de 5,2 M€ par la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Dans ce cadre, en 2012, la CAF a soutenu les dispositifs Visa Vacances et l'Eté au Lac pour 88 000 € et poursuit son engagement sur ces deux dispositifs cette année. En 2013, la CAF financera aussi 1,3 M€ pour le fonctionnement des crèches, du Relais Assistantes Maternelles, de l'accueil périscolaire, des accueils de loisirs... En tout, 51,5 % du financement de la CAF sera alloué au service Petite Enfance.

Le jeu au moment de l'accueil périscolaire

Écoles : le nouveau groupe scolaire bientôt ouvert !

L'été a encore été l'occasion de travaux dans les écoles maternelles et élémentaires de Châtellerault : menuiseries remplacées à l'école maternelle M. Carpantier pour un montant de 50 000 €, peintures refaites dans une classe à l'école élémentaire L. Lagrange, revêtement de sol repris à l'école maternelle H. Matisse... En cette rentrée, la Ville poursuit son travail de réflexion et de concertation autour des rythmes scolaires. D'ores et déjà, l'accueil périscolaire s'inscrit dans le Projet Educatif Local de la Ville. 130 animateurs sont présents sur toutes les écoles de la ville le matin, le midi et l'après-midi. Ils proposent aux enfants des activités éducatives (manuelles, sportives, jeux de société...) dans le respect du rythme et de l'âge de l'enfant : temps calme le matin, temps récréatif le midi, animations diverses l'après-midi... Quelques exemples d'activités : semaine des couleurs dans le cadre des 20 ans de l'UPC, film d'animation «Les aventures de Pilou Pilou» réalisé à l'école M. Carême, concours de dessins mis en place à l'école J. Zay et projet à venir à l'école E. Herriot pour la réalisation d'une fresque sur un mur de la salle de l'accueil périscolaire.

Le + du mag
Accédez directement au complément web

La fin de la construction du groupe scolaire Claudie Haigneré sur le site de l'Ancien Hôpital

Il comprend une école maternelle et élémentaire, sur deux étages, pour un total de 10 classes dont une CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire) destinée à des élèves présentant un handicap. Le restaurant scolaire adjoint à cet équipement dispose d'un self à partir du CP. **Ce groupe scolaire flambant neuf va ainsi accueillir dès le lundi 4 novembre les élèves des écoles du centre-ville aux locaux vétustes (maternelle Vieux Palais et élémentaire Paul Bert/Denard). Il sera officiellement inauguré le 26 novembre.**

A noter : 170 élèves de CP de 5 écoles de la ville ont participé en fin d'année scolaire 2012/2013 à l'opération «brossage des dents» après la cantine. Organisée par la Ville, en partenariat avec l'Education Nationale, cette opération, encadrée par les animateurs du temps périscolaire, est venue compléter l'action de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire menée par le CHBDV (Comité d'Hygiène Bucco-Dentaire de la Vienne).

Collèges : des partenariats avec le Conservatoire

Le collège R. Descartes a noué un partenariat avec le Conservatoire Clément Janequin. Dès cette rentrée, l'établissement ouvre une classe aménagée «danse» qui complétera le dispositif des classes aménagées en sport : football, judo, patinage... Au collège J. Macé, les 6e vont pouvoir choisir une nouvelle option «musique» en partenariat avec le Conservatoire : les élèves en profiteront 2 heures par semaine en plus de l'éducation musicale. Les 6e bénéficient aussi de l'option EIST (Enseignement Intégration des Sciences et de la Technologie), les 4e et 3e de l'option handball. La nouveauté de cette rentrée pour les 6e : dans le cadre de l'éducation prioritaire et, par le biais du CNED, les élèves en difficulté disposeront d'une aide personnalisée en ligne en français, mathématiques et anglais.

Lycées : une belle dynamique

Les enseignants en Bac Pro Artisanat et Métiers d'Arts option Communication visuelle et plurimédias et leurs élèves qui ont notamment réalisé les affiches «Les mille et une nuits» à l'occasion de la Fête de quartier d'Ozon.

Le lycée M. Berthelot scolarise dès la classe de seconde des élèves ayant choisi l'option «Arts du cirque». Ces élèves de toutes la France, voire des pays voisins, sont hébergés pendant la semaine à l'internat du lycée. Par contre, cet hébergement n'est pas possible le week-end (du vendredi soir au dimanche soir). Comme chaque année scolaire, le lycée cherche donc des familles d'accueil pour héberger ces élèves. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître le plus rapidement possible auprès du lycée au 05 49 21 77 33 ou ce.0860003L@ac-poitiers.fr. De son côté, le lycée E. Branly ouvre 3 nouvelles classes : une seconde, une 1ère S et une Terminale ES ainsi qu'un nouveau BTS CIM (Conception et Industrialisation en Microtechnique) en apprentissage. Cette année, une photographe sera accueillie en résidence d'artiste et proposera un travail avec les élèves de Bac Pro. Parmi les bons résultats de l'année scolaire 2012/2013, Solène Lambert, une élève de Terminale S, a intégré Sciences Po. Les 1ères du Bac Pro microtechnique ont terminé 5e au classement général des finales régionales de «Courses en cours» à Poitiers. Lors des Olympiades des Sciences de l'Ingénieur, 5 élèves de Terminale S ont obtenu une 3e place au niveau régional. Les élèves de Branly ont aussi été 1ers au classement inter-régional du Trophée robotique. Ils ont participé au concours «Je filme le métier qui me plaît» et réalisé le court-métrage «Député : halte aux clichés». Le lycée Le Verger a, quant à lui, fait peau neuve : ses façades ont été rénovées. Autre nouveauté : il a reçu le label «Lycée des métiers» par le Ministère de l'Education nationale pour récompenser les formations technologiques. L'établissement dispose aussi d'un Pôle d'Accompagnement à la Qualification et à l'Insertion (PAQI) pour aider les jeunes à élaborer des projets personnels et à se qualifier. Les lycées Branly et Le Verger ont participé ensemble au projet «Fusex». Ils ont aussi été lauréats du concours national Frontinus organisé par l'AFIM (Association Française des Ingénieurs de Maintenance). Les élèves ont réalisé un court-métrage visant à promouvoir les formations et métiers de la maintenance avec le soutien de la société Dikéos, basée sur le site du Futuroscope. Une belle récompense qui valorise le travail des élèves !

A noter : les lycées Branly et Le Verger accueillent des adultes en formation continue dans le cadre des actions du Greta Vienne. Cela permet de répondre aux besoins des entreprises locales.

IUT : 2 jours d'intégration... et bientôt les 20 ans !

Le site châtelleraudais poursuit son offre de formation avec son nouveau pôle licence. L'IUT propose le DU Assistant clientèle en partenariat avec le Crédit Agricole réservé aux personnes en situation de handicap. Cette année, les étudiants seront accueillis lors de 2 journées d'intégration. Le mercredi 4 septembre, les 1ères année seront invitées à un rallye culturel à travers la ville en partenariat avec les TAC-Keolis. Jeudi 5 septembre, tous les étudiants participeront aux Olympiades au Lac de la Forêt en partenariat avec la Ville et les TAC-Keolis. Au programme : des ateliers sportifs (tir à l'arc, canoë-kayak, escalade, tchouk-ball, boxe française, capoeira...) et un repas champêtre. En janvier 2014, l'IUT fêtera ses 20 ans à l'Angelarde : conférences, tables-rondes et ateliers sont programmés avec une soirée de gala où les diplômes de l'année 2012/2013 seront remis aux étudiants.

Bonne rentrée sportive et culturelle !

Centre des Archives

Le nouveau Centre des Archives du Pays Châtelleraudais, situé dans l'ancienne école H. Denard, sera inauguré officiellement le 12 septembre. Il accueille les archives municipales et communautaires (et bientôt les archives patrimoniales), les locaux de conservation et ceux du personnel. Une salle de lecture spacieuse, équipée d'ordinateurs pour la consultation, est ouverte au public de 13h15 à 17h15. Une salle à vocation culturelle permettra d'accueillir des séances éducatives, des expositions et les deux associations historiques de la ville (voir aussi p.12).

Centre aquatique

Fermé depuis le 30 août au soir, le Centre aquatique rouvre ses portes lundi 16 septembre. Le bassin d'initiation rouvre, quant à lui, le 1er novembre. De gros travaux sont réalisés cette année : isolation de la toiture, remplacement du faux plafond, pose de nouvelles baies vitrées, isolation du bassin d'initiation et remplacement de sa centrale de traitement d'air, installation de panneaux solaires sur les toits... En tout, près de 900 000 € de travaux sont prévus sur 3 ans (voir aussi page 5).

Conservatoire C. Janequin et EAP

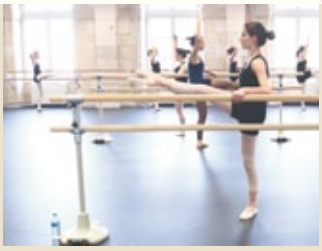

La rentrée au Conservatoire de musique et de danse et à l'Ecole d'Arts Plastiques aura lieu le 2 septembre. Les inscriptions sont prévues du 2 au 6 septembre.

Gymnase du Sanital

Les peintures de la grande salle, des couloirs et des 4 vestiaires ont été refaites pour un montant de 28 000 €.

Patinoire

Fermée depuis mai, la Patinoire fait l'objet d'une réhabilitation d'envergure avec une mise aux normes et la création de nouveaux espaces, et d'une extension de 207 m². Coût de l'opération tout compris (travaux et aménagement) : 3 M€. D'ores et déjà, la toiture a été refaite et les façades Est, Sud et Ouest rénovées. L'originalité de cet équipement : en période estivale, la patinoire accueillera des manifestations sportives et des animations. Quant à la rotonde, elle deviendra un espace de détente ouvert avec une vue imprenable sur la Vienne.

Médiathèque

Le 21 juin dernier, les Halles des Savoirs, situées au 1er étage des Halles Dupleix, ont été inaugurées. Elles offrent un espace de 800 m², lumineux et fonctionnel, dédié à la documentation. Désormais, la Médiathèque de Châtellerault-centre (Halles des Savoirs et Château des Histoires) propose de nouveaux horaires pour une adaptation aux pratiques des usagers : mardi et vendredi, de 13h à 18h30, mercredi et jeudi, de 10h à 12h et de 13h à 18h30, samedi, de 10h à 17h. Un point d'accès WIFI, gratuit et ouvert à tous, est en service sur les deux sites.

Pour plus de renseignements sur le réseau des bibliothèques, rendez-vous sur le portail : http://bibliotheques.agglo-chatellerault.fr

Le + du mag
Accédez directement au complément web

Salle Omnisports

Après la rénovation et l'isolation extérieures de l'équipement, l'intérieur a été refait alors qu'il n'avait pas connu de gros travaux depuis 1969. L'accessibilité a été entièrement revue avec l'installation d'un ascenseur et la mise en accessibilité du 1er étage. Coût des travaux : 500 000 €.

Le saviez-vous ?

Le nouveau guide culturel sera bientôt prêt et disponible dans tous les lieux publics.

Ne cherchez plus ce que vous allez faire CE SOIR

Votre nouveau réseau TAC-Keolis
Un transport public pour tous !

Depuis le 8 juillet, le réseau des TAC, exploité par la société Keolis, a changé. Cette réorganisation s'est faite sur la base de nombreuses études menées concernant les origines et destinations des usagers, les analyses quantitatives et qualitatives, les données sociales. Voici des réponses aux questions que vous pouvez vous poser.

Question des lecteurs :

« Pourquoi le réseau des bus a-t-il été réorganisé ? »

Réponse du Châtelleraudais : Le réseau des TAC est financé par les recettes dégagées par la société Keolis (vente de tickets, abonnements...) et la cotisation des employeurs de plus de 9 salariés, mais aussi par une participation de l'Agglo en constante augmentation (280 000 € en 2009, 792 000 € en 2012, 1 000 000 € en 2013). Pour 1,10 € payés par l'usager, l'Agglo en paie 5 €. Il ne s'agit donc pas de transports scolaires mais bien d'une mission de service public que l'Agglo et la société Keolis ont souhaité renforcer pour adapter le réseau à tous les usagers : salariés, personnes âgées... Ainsi, les trajets sont plus directs pour diminuer les temps de parcours et permettre une alternative à la voiture. Voici quelques exemples probants :

- pour aller de Saint-Sauveur à l'Hôtel de Ville, on passe de 42 mn à 24 mn avec la ligne G,
- pour aller du quartier du Bois de Boulogne à l'Hôtel de Ville, on passe de 21 mn à 12 mn avec la ligne E,
- pour aller du quartier de La Forêt et des Renardières à l'Hôtel de Ville avec la ligne A, on gagne 3 minutes en évitant le détour par le lycée E. Branly,
- de même pour aller de Naintré à l'Hôtel de Ville avec la ligne C, on gagne 3 minutes en évitant le détour par le lycée E. Branly.

De plus, les lignes structurantes A, B et C bénéficient d'horaires identiques de septembre à juin sur les périodes scolaires et non scolaires. L'objectif : répondre au mieux à toutes les attentes (domicile/travail, domicile/école, loisirs, santé...) pour favoriser l'utilisation des transports en commun.

Question des lecteurs :

« Qu'en est-il de la tarification ? »

Réponse du Châtelleraudais : La tarification a été simplifiée, diversifiée et rendue plus équitable : mise en place d'un ticket 1 heure à 1,10 € et d'un ticket à 3 € pour la journée, nouveaux abonnements annuels selon les âges avec 2 mois offerts, poursuite des titres intermodaux, création d'une tarification solidaire... De son côté, le CCAS propose des aides complémentaires au cas par cas, notamment pour les enfants de 4 à 20 ans qui ont minimum 2 km à parcourir de leur habitation à leur lieu de scolarisation.

Question des lecteurs :

« Comment fonctionnent les nouveaux services mis en place ? »

Réponse du Châtelleraudais : Pour lutter contre les bus vides, le réseau se veut au plus proche de vos attentes :

- **le transport «FLEXO»** sur certaines zones de Châtellerault (Nord, Monory, Antoigné) permet, à la demande dans le bus auprès du conducteur, de se rendre directement à un arrêt de la zone. Pour le retour à un arrêt situé dans la zone «FLEXO», il suffit de réserver au 05 49 21 15 15 jusqu'à la veille 18h,
- **le «FLEXO GARE»** le dimanche soir au départ de la gare SNCF de Châtellerault, dessert n'importe quel point d'arrêt de bus de Châtellerault avec correspondances garanties avec les trains même en cas de grand retard (deux départs à 20h20 et 21h20),

- **le transport sur réservation** sur les 7 lignes péri-urbaines aux horaires définis dans le guide horaire (en téléphonant jusqu'à la veille 18h au 05 49 21 15 15) qui permet de lutter contre les bus vides et de réduire les temps de trajets.

Question des lecteurs :

« Pourquoi avoir donné de nouveaux noms aux arrêts ? »

Réponse du Châtelleraudais : Les noms des arrêts ont été simplifiés comme «Auchan» ou «Leclerc» pour rendre le réseau plus parlant aux usagers.

Question des lecteurs :

« Qu'en est-il de l'accessibilité ? »

Réponse du Châtelleraudais : L'Agglo va acquérir de nouveaux véhicules neufs et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un système d'information voyageur dynamique sera mis en place à l'intérieur de tous les véhicules à compter de janvier 2015 (bandeaux lumineux, annonces sonores aux arrêts...). Mais, l'ensemble du réseau ne sera pas accessible en 2015. Il a donc été décidé de mettre en place un service spécifique pour les personnes à mobilité réduite avec des véhicules adaptés sur l'ensemble de l'Agglo à compter de janvier 2015.

Le saviez-vous ?

Des enquêtes de satisfaction seront menées par l'Agglo en 2015 et 2016. Keolis restera de son côté en veille permanente sur les observations qui pourraient être apportées. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler les TAC du lundi au vendredi de 7h à19h au 05 49 93 16 54.

Journées du Patrimoine : cent ans de protection

Les 14 et 15 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine célèbrent un double anniversaire : leurs trente ans et le centenaire de la loi sur la protection des monuments historiques. Un programme particulièrement dense à Châtellerault, pour découvrir ou redécouvrir des détails dérobés aux regards ou des lieux secrets dissimulés derrière leur façade...

- Une visite des objets classés ou inscrits aux monuments historiques partira de l'Hôtel de Ville, dimanche à 15 h pour découvrir, au fil d'un parcours passionnant, des objets inhabituels car cachés dans les sacristies des églises ou les réserves des musées.
- Le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil organise des visites guidées autour des métiers des archives, avec une animation généalogique et la possibilité exceptionnelle de visiter l'espace situé sous la grande cheminée. *(voir légende 14)*
- Le Centre Châtelleraudais d'Histoire et d'Archives tient un stand sur le site de la Manu. Une visite des lieux par Pierre Buget, chercheur au CCHA, le samedi à 15h et une conférence le dimanche à 16h.
- Une première : la visite du nouveau Centre d'Archives du Pays Châtelleraudais (voir encadré).
- La Chapelle des Templiers de la Commanderie d'Ozon, lieu privé, ouvre exceptionnellement ses portes au public. Quatre concerts ponctueront ces journées, donnés par l'ensemble vocal Clément Janequin et par le chœur Sibylla. *(voir légende 13)*
- L'espace coutellerie de Châteauneuf se découvre ou se redécouvre.
- L'Ecole d'Arts Plastiques sera ouverte à la visite, avec notamment la découverte de la presse Crommelynck, sur laquelle ont été gravées des dizaines d'œuvres de Picasso.
- L'Ecole Nationale du Cirque de Châtellerault propose la visite du bâtiment et de l'exposition « De l'apprentissage à la lumière » et une animation par les élèves : « Les Hasards heureux de l'escarpolette ».
- L'église Saint-Jacques invite les enfants dès 7 ans à participer à un atelier : « Un architecte au moyen-âge » *(voir légende 7)*.
- L'église Saint-Jean-l'Évangéliste propose une visite autour de la cloche russe, offerte par la Russie à Châtellerault à la fin du XIXe siècle. *(voir légende 11)*.
- L'église Saint-Jean-Baptiste offre un atelier « découverte du vitrail ». *(voir légende 2)*.
- L'Hôtel des Sibylles, chef-d'œuvre de la Renaissance, se découvre exceptionnellement au regard du public. Ces deux journées seront ponctuées de moments musicaux offerts par les élèves du Conservatoire Clément Janequin. *(voir légende 3)*.
- Une autre première : la visite libre de l'Artothèque et de l'exposition « Châtellerault au temps de René Descartes. »
- La Médiathèque du Château des Histoires expose « Bribes d'histoire sur la bibliothèque ».
- Le Musée Auto Moto Vélo à la Manu, en visite libre.
- Les deux tours du pont Henri IV et l'espace consacré à l'histoire de sa construction sont ouverts à la visite.

Toutes ces visites et découvertes auront lieu sur les deux journées, la plupart du temps sur réservation. Le programme complet et détaillé est disponible à l'Office du Tourisme et sur le site de l'Agglo www.agglo-chatellerault.fr.

Le + du mag
Accédez directement au complément web

1. Hôtel de Ville : départ visite : « À la découverte des objets monuments historiques » - dimanche 15h
2. Église St Jean-baptiste : atelier enfant samedi à 10h
3. Hôtel des Sibylles : visites et concerts les après-midis
4. Maison Descartes : visites et concerts de 14h à 18h
5. Centre d'Art Contemporain : visites de 10h à12h et de14h à17h30
6. Château (bibliothèque) : exposition samedi de10h à 17h et dimanche de 14h à 18h
7. Église St-Jacques : atelier enfant le dimanche à 10h
8. Espace scénographié de l'Hôtel Sully (pas l'intérieur) : visites de14h à 18h (sous réserve)
9. Centre des Archives : visites et exposition de 10h à12h et de15h à 18h
10. Espace scénographié «pont Henri IV», «Marine de Vienne» : visites de14h à 18h
11. Église St-Jean l'Évangéliste et cloche russe : visites de14h à 18h
12. La Manufacture d'Armes - Musée Auto Moto Vélo : visites libres de10h à 12h et de 14h à 18h
13. Commanderie d'Ozon : visites guidées de 14h à 19h. Concerts samedi à 16h et 17h30, dimanche à 15h et 16h30
14. Archives de l'Armement et CCHA : visites et animations de 14h à 18h. Conférence dimanche à 16h. Visite de La Manu samedi à 15h.
15. École Nationale de Cirque : visites et exposition de 14h à 18h. Spectacle samedi à18h.
16. Espace coutellerie : visites de 14h à 18h

Une nouvelle vie pour les archives

Le nouveau Centre des Archives du Pays Châtelleraudais sera inauguré officiellement le 12 septembre. Dans l'ancienne école Henri Denard, bâtiment du XIXe siècle, c'est désormais une véritable maison des Archives qui accueille les archives municipales et communautaires (et bientôt les archives patrimoniales), les locaux de conservation et ceux du personnel. Une salle de lecture spacieuse est ouverte au public et une salle à vocation culturelle accueillera des séances éducatives, des expositions et les deux associations historiques de la ville. A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Centre des Archives ouvrira ses portes les 14 et 15 septembre. Au programme : une visite-découverte du Centre uniquement sur réservation et une exposition de documents d'archives et de photographies, en lien avec la protection des monuments historiques.

Contacts : **Centre des Archives du pays Châtelleraudais 48, rue Arsène et Jean Lambert (Tél. 05 49 20 30 09 et à partir du 13 septembre 05 49 23 65 10)**

La recette de Marie Turpaud

Crumble de tomates

La Châtelleraudaise Marie Turpaud vous propose sa recette de crumble de tomates. Cette recette est tout simplement exquise, facile à préparer et originale. A table !

INGRÉDIENTS pour 6 personnes :

- 1,5 kg de tomates
- 100 g de farine
- 100 g de beurre salé très froid
- 75 g de chapelure
- 45 g de parmesan râpé
- 1 gousse d'ail
- 2 branches de basilic
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- sel, poivre

RECETTE

Préparation : 20 mn - **Cuisson :** 1h

Préchauffez le four th.4 (120°).
Lavez les tomates, retirez les pédoncules, plongez-les quelques secondes dans l'eau bouillante. Egouttez-les et rafraîchissez-les sous l'eau glacée.
Pelez-les et coupez-les en quatre.
Lavez, séchez, effeuillez et ciselez le basilic.
Huilez légèrement un plat à four rectangulaire et frottez-le avec la gousse d'ail.
Disposez les quartiers de tomates à l'intérieur. Salez, poivrez, parsemez de basilic. Arrosez d'un filet d'huile d'olive et enfournez. Faites cuire 30 mn.

Pendant ce temps, préparez la pâte : mettez dans le bol d'un mixeur la farine, la chapelure, le parmesan et le beurre en parcelles.
Faites tourner en ajoutant une cuillère à soupe d'huile d'olive jusqu'à obtention d'une pâte granuleuse.
Sortez le plat du four et remontez ce dernier th.7 (210°).
Recouvrez les tomates de pâte. Arrosez d'un filet d'huile d'olive et enfournez. Faites cuire 30 mn.
Servez dès la sortie du four avec une bonne salade bien assaisonnée.

Proposez-nous une recette !

Si vous souhaitez nous faire partager une de vos recettes, n'hésitez pas à nous contacter : par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr ou par téléphone : 05 49 23 64 12.

Travaux

Début des travaux :

- Aménagement de la rue Charles Péguy.
- Renforcement par le SIVEER du réseau d'eau potable rue Maurice Bourgois pour assurer la desserte incendie du futur lotissement de Habitat 86 entre la rue Emile et Marie Rabeau et le n°24 de la rue Maurice Bourgois.

Poursuite des travaux :

- Réfection de la chaussée et des trottoirs rue Sutter (voirie Agglo).
- Requalification complète de la rue des Cordeliers.

Fin des travaux :

- Requalification complète de la rue Sully avec notamment la réalisation de l'aménagement piétonnier et des plantations.
- Réfection par le Département de la chaussée RD725 à Châteauneuf : rue du Cygne Châteauneuf, rue de Thuré et avenue de Lattre de Tassigny (entre Velbert et Mistral).

Retrouvez les travaux en temps réel sur le site de la Ville www.ville-chatellerault.fr

Naissances et mariages

Nous souhaitons la bienvenue à :

Inès Drissi,
Safya Abdelsadok,
Maïssa Maameri,
Ayden Bertrand Adda Brahim,
Tiziana Despres,
Lalna Feuvrel Lasri,
Logan Hortica,
Mohamed-Yadali Diaby,
Issan Minier,
Mathias Richard,
Amira Belbachir,
Liam Bertand-Berthault,
Zélie Achard-Lépine,
Imrane Kandilla,
Julia Boutin,
Kylian Jolly,
Enzo Douillard-Ferrandez,
Cyhan Rat,
Marina Camara,
Tewys Mirbeaux,
Mathéo Constantin,
Asma Raoui.

Nous félicitons les jeunes mariés :

Michèle Marque et Christophe Bloudeau,
Myriam Messaoudene et Samir Kerzazi,
Isabelle Mollet-Deshouillères et Frédéric Vivet,
Angélique Alcobendas-Monino et Lionel Mopin.

HOROSCOPE

Bélier du 21 mars au 20 avril
Une rentrée agréable.

Taureau du 21 avril au 21 mai
Les nouvelles sont réjouissantes.

Gémeaux du 22 mai au 21 juin
La pression retombe.

Cancer du 22 juin au 22 juillet
Rien ne sert de crier, il faut causer à point.

Lion du 23 juillet au 23 août
Votre énergie stimule votre partenaire plus qu'elle ne l'épuise.

Vierge du 24 août au 23 sept.
De belles réussites en perspective.

Balance du 24 sept. au 23 oct.
Les bons résultats sont au rendez-vous.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov.
Une rentrée calme. De beaux moments de complicité.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.
Vous avez le cœur à l'ouvrage.

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.
Des dossiers et projets bien ficelés.

Verseau du 21 janvier au 18 février
Vous surmontez les obstacles avec succès.

Poisson du 19 février au 20 mars
Beaucoup de bonnes nouvelles et de bons moments.

SU-DOKU Niveau 2

MEGASTAR

Chaque carré, chaque ligne, chaque colonne contient les chiffres de 1 à 9 une seule fois.

				4	1	2	7	
		1		9	3		5	
2		4			6		3	
9			1	3	5			2
5	1						8	3
6			7	2	8			1
	3		6			4		5
	7		3	5		9		
	2	5	4	8				

LE PARI DE L'ACCOMPAGNEMENT

Notre ville compte un nombre très important de personnes bénéficiaires de minima sociaux, certaines étant même éloignées irrémédiablement de l'employabilité et n'ayant jamais travaillé, hélas confinées dans un assistanat perpétuel. On ne peut en accepter une sorte de fatalisme.
Nos associations d'insertion, et en premier Audacie, d'autres scrutures aussi, agissent de manière exceptionnelle pour remettre les stagiaires «dans le sens de la marche», mais tant viennent de si loin qu'il nous semble judicieux, alors que cela ne se fait pratiquement pas en France, de mettre en place un dispositif transversal de découverte et d'apprentissage du b-a-ba de ce qui fonde l'insertion et l'entrée dans la vie active : le lever contraint, l'hygiène, l'alimentation, la résistance progressive aux rythmes de labeur et aux techniques, l'enregistrement des consignes, la durabilité de l'engagement, la présentation, l'expression, la gestion du transport, la cohabitation avec d'autres travailleurs... Les associations d'insertion ont certes une partie de cette approche, mais prises dans les exigences de l'économie sociale et solidaire et de leur survie budgétaire par la soumission aux marchés publics, elles ne peuvent y consacrer exclusivement toute leur énergie, et c'est ce «créneau» qui manque de manière flagrante sur notre territoire ; nous disposons des ressources locales pour fédérer un tel chantier d'accompagnement, pour sortir de l'assistanat.

Gilles MICHAUD et **Marie-Hélène DAYDET**
Parti Radical de Gauche
Saul FERREIRA, Les Centristes humanistes
http://gillesmichaud.over-blog.com

UNE PART D'ESPOIR

Juillet 2009 : tristesse,
Fermeture de New Fabris. 336 emplois supprimés.

Février 2010 : espoir,
Achat du site par la Région et création de la « Nouvelle Fabrique Écologique », dont elle est actionnaire avec la CAPC (60% région, 40% CAPC).

Juin 2013 : de la volonté et du dynamisme de la présidente de Région à la réussite, l'entreprise VMH Energies se porte acquéreur du site pour y implanter des ateliers de produits liés à l'énergie renouvelable (ateliers de 4200 mètres carrés, employant à terme 70 à 80 salariés). Panneaux photovoltaïques dès 2013, composants de méthaniseurs en 2014, projet de turbines-générateurs pour petits cours d'eau à partir de 2015 : toutes ces activités s'inscrivent dans la filière industrielle régionale de production d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie au niveau de l'habitat.

Au-delà du souvenir des luttes ouvrières de 2009, au-delà de la renaissance d'un site industriel emblématique, c'est le début d'une nouvelle orientation possible des activités industrielles du bassin châtelleraudais, tournées vers le futur tout en restant en lien avec notre identité passée. Center Parcs d'une part, la « Nouvelle Fabrique Écologique » d'autre part : des promesses d'emploi, encore insuffisantes certes, mais qui peuvent redonner une part d'espoir.

L. AUMON, C. CIBERT, J.-C. MONAURY, J.P. PIPET, C. VACHERON

SECURITÉ : L'AFFAIRE DE TOUS

Face à la montée globale des actes d'incivilité et d'agressivité, Châtellerault ne fait pas exception. La sécurité, c'est d'abord l'affaire de l'État dont dépend la police. Le Maire n'a d'ailleurs aucun pouvoir sur les 80 agents du commissariat de Châtellerault. Pourtant, notre équipe a fait de la sécurité une priorité.

Chauvigny ou Mirebeau avaient une police municipale, Châtellerault rien. Nous avons choisi de créer une équipe de 6 agents pour sécuriser les sorties d'école, les zones commerçantes, et assurer un îlotage sur la ville.

Nous avons aussi renforcé la prévention : poste d'éducateur en plus au lac, retour à l'activité de jeunes (chantiers rémunérés), malgré la baisse des aides de l'État.

Nous voulons maintenant installer un nouvel outil : la vidéo-protection. Certains la jugent inutile. Si les premiers hommes avaient dit la même chose des silex, il faudrait toujours se passer de feu... Tout cela ne fonctionnera qu'en bonne coordination avec l'État et avec l'aide de tous, à commencer par les citoyens eux-mêmes.

La sécurité, c'est l'affaire de tous.

Le groupe de la majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

Qui vous a loué ce beau T4 pour moins de 380 €* à Châtellerault ?

Le logement aidé de qualité
du Pays Châtelleraudais

SEM Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

05 49 85 94 94
www.semhpc.fr

*Données non contractuelles : exemple pour un appartement situé au 4e étage sans ascenseur

Notaires

Mes Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL et Diane BERTHEUIL-DESFOSSES
NOTAIRES ASSOCIÉS

CHÂTELLERAULT - APPARTEMENT F4
81m² habitables, 4ème étage sans asc., comprenant :
- entrée dans la pièce principale avec cuisine équipée (ens. 32m²), déggt avec nbreux plac, sdb, wc, 2 grandes chambres (18/15m²).

Balcon s/séjour. Classe énergétique D
PRIX HNI : 68 311 €

CHÂTELLERAULT, dans Résidence, Appt T3 de 82m² sis au 3è étage avec ascenseur., comprenant :
- entrée av grands placards/rangts, wc, cuisine équipée, séjour (33,80m²) donnant s/terrasse (sud), deux chbres, s.d'eau.

1 parking aérien. 1 garage. 1 cave.
Classe énergétique C
PRIX HNI : 155 852 €

CHÂTELLERAULT - APPARTEMENT T3 de 72 m² avec vue sur la Vienne, sis au 3ème et dernier étage, en parfait état, compr. :
- entrée, cuisine équipée, séjour donnant s/balc, deux gdes chbres (14m²), sdb, WC avec lave-mains, débarras.

Parking couvert et cave. Classe énerg. E
PRIX HNI : 140 404 €

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40

Vie familiale
Vie professionnelle
Gestion de patrimoine

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62

E-mail : bosse.associes@notaires.fr

Guy Hoquet L'IMMOBILIER GARANTI

6, avenue Treuille 86100 CHATELLERAULT
Tel: 05 49 85 26 56
e-mail: chatellerault@guyhoquet.com
Vente - Location - Gestion - Commerces - Syndic
guy-hoquet.com

SGS

petit prix!

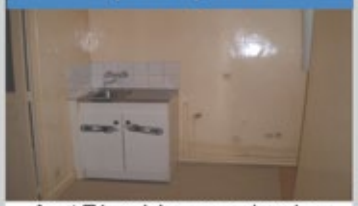

Appt T1 cuisine, une chambre douche, dégagement. Disponible de suite.
Classe énergie E
225 € cc ref 12244
hono part locataire 212 €

espace et luminosité

T3 séjour avec cuisine US aménagée, cellier, 2 ch avec placard, SDB. Cour. Parking.
Classe énergie C
475 € cc ref 11611
hono part locataire 392 €

neuf et spacieux

Très bel appt entrée, salon, séjour, cuisine, SDE, 3 ch avec placards. cave et ascenseur
Classe énergie D
550 € cc ref 12480
hono part locataire 446 €

le calme en ville

Proche centre maison avec entrée, cuisine, séjour, 4 chambres, SDB et SDE. Garage et jardin.
Classe énergie E
620 € cc ref 12388
hono part locataire 496 €

Les Logis de
La Rimbertière

- Baptêmes, mariages, communions...
- Salle de réception avec cuisine équipée
- Hébergements meublés (capacité : 56 personnes)

LOCATION DE SALLE

Salle et gîtes sur le même site

Pour vos fêtes et réunions de famille à Châtellerault

51 rue de la Pinotière - 86540 Thuré - Sylvie Longeau **06 75 73 20 38**
info@larimbertiere.fr - **www.larimbertiere.fr**

A PARTIR DU 03 SEPTEMBRE,

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE NOUVELLE AGENCE DE CRÉDIT MUTUEL ARGENSON !

Deux agences pour mieux vous servir :

Agence Chatellerault :
31 bd de Blossac - 86100 Chatellerault
Tél. 05 49 12 00 15

Agence Chatellerault - Argenson :
2 allée d'Argenson - 86100 Chatellerault
Tél. 05 49 85 09 35

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Expert Visagiste Conseil

Recommandé par les internautes de MeilleurCoiffeur 2013
www.MeilleurCoiffeur.com

+ d'info sur www.mixtiligne.com

Coiffeurs Créateurs
Visagiste - Conseil

33 Av du Maréchal Leclerc CHATELLERAULT
9h/19h Tél. 05 49 21 44 25

-20%

OFFRE « COIFFURE »
pour VOUS sur tous les services du salon
sur présentation de ce bon à l'accueil

Adieu Kilos !

Experte en Grignotage

Experte en Nutrition

Chloé -20 kg*

TÉMOIGNAGE

Après avoir enchaîné les régimes sans succès, elle pousse les portes du centre Naturhouse et réussi à reprendre confiance en elle.

Extrait du témoignage paru dans le magazine PesoPERFECTO n°21, disponible dans tous les centres NATURHOUSE.

J'ai réappris à manger !

• Comment s'est passée votre première prise de contact ?
Cécile, la diététicienne-nutritionniste a détruit toutes mes idées reçues et m'a réappris à manger.

• Pourquoi avoir eu confiance en cette méthode plus qu'une autre ?
C'est le suivi qui a fait toute la différence. J'allais au centre toutes les semaines, ça me motivait. Cécile, me redonnait du courage et me guidait grâce à ses conseils personnalisés.

• Et pour les compléments alimentaires ?
Je me suis vite aperçue qu'ils étaient très utiles.

• Avez-vous dû vous priver ?
Non, pas du tout. Je mangeais très bien et en grande quantité des choses très variées.

* *La méthode Naturhouse permet de perdre de 600g à 1kg par semaine. Cela correspond à une perte de poids progressive et non agressive pour le corps. Ces résultats dépendent du respect du plan diététique, de la prise des compléments alimentaires, du suivi hebdomadaire, de l'activité physique et de la motivation des personnes.*

LA MÉTHODE NATURHOUSE

Prenez Rendez-vous !

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Compléments alimentaires à base de plantes

ENGAGEMENT de RÉSULTAT

400 centres en France • www.naturhouse.fr

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

www.naturhouse.fr
7 avenue Georges Clémenceau CHÂTELLERAULT
05 49 23 08 85